

Nouveaux Cahiers du socialisme

Le travail au centre du paradoxe humain

Yvan Perrier et Guylain Bernier



Numéro 26, automne 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/96615ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perrier, Y. & Bernier, G. (2021). Le travail au centre du paradoxe humain. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (26), 228–237.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2021

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le travail au centre du paradoxe humain

Yvan Perrier, Guylain Bernier

Professeur de science politique au Cégep du Vieux-Montréal, doctorant en sciences sociales appliquées à l'UQO

Dans la vie de tous les jours, le *travail* possède une signification plus ou moins précise selon le contexte. Il s'agit d'une notion polysémique sinon polémique. Cette notion pose problème dès que l'on veut distinguer et définir le travail économique par opposition aux autres activités. Le problème de la définition est également présent dans les analyses et les débats au sujet des origines et de la fin du travail. C'est en tenant compte de ces difficultés qu'il est possible d'amorcer une réflexion critique au sujet de son passé et de son avenir en cette période de crise écolo-socio-sanitaire en lien avec la pandémie de la COVID-19.

1. Travail et travail économique

Le travail existe-t-il depuis toujours, et ce, dans toutes les sociétés ? S'agit-il d'une contrainte naturelle indépassable de l'existence ou d'une contrainte imposée socialement ? Quels critères doit-on retenir pour délimiter la sphère du travail ? La révolution technologique en cours annonce-t-elle « la fin du travail¹ » ? Qu'en est-il du travail et de sa rémunération en contexte de crise économique attribuable notamment à une pandémie ? Quel avenir pour le salariat et les entreprises dans un contexte de pandémie et de crise écologique présenté comme « inédit » ? Voilà ce qui inspire notre réflexion sur le travail.

2. Travail : le mot et la chose

Le mot travail n'a pas toujours existé, mais le travail humain semble présent depuis le début de l'humanité. L'anthropologie et la sociologie constituent des disciplines

1 Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, Paris, La Découverte, 1996.

utiles afin de mener à bien une réflexion critique à son sujet. Elles nous outillent pour rendre intelligibles les dimensions objectives et subjectives du travail et les enjeux normatifs qui structurent cet univers de la pratique sociale qui a maintenant un caractère également économique².

Les humains sont des êtres sociaux et grégaires. C'est dans le contexte de la sédentarité que l'activité productive a connu de grandes révolutions dans la manière de produire les biens essentiels, et cela à l'intérieur de trois grands types de regroupement humain : agricole, industriel et postindustriel, types qui coexistent dans les sociétés développées et de haut savoir³.

Il y a des fondements sociohistoriques au travail, dont les formes sont régulièrement reconfigurées. La nature et la dynamique de la rationalisation qui caractérise le travail s'accompagnent de divers modes d'organisation et de processus de qualification. Des facteurs culturels et idéologiques en lien avec des éthiques et des enjeux quant à la reconnaissance de sa valeur s'ajoutent également.

Retournons en arrière et tentons de concevoir le travail, pour ensuite renouer avec lui et suivre son évolution.

2.1 L'Antiquité et le Moyen Âge

Durant l'Antiquité, on ignorait la notion de travail. Chez les Grecs, on différenciait l'être libre de celui soumis par la nécessité. Platon avait sa propre définition de cette dualité, alors que l'homme qui s'abandonnait aux exercices de l'esprit y trouvait une liberté, contrairement à l'homme jusque-là condamné aux efforts physiques exclusivement⁴. Trois grandes fonctions devaient caractériser la Cité idéale : celles de dirigeant, de protection et de subsistance. Mais cet idéal était perçu différemment par Aristote, qui divisait le monde entre les hommes capables de diriger et les autres devant se soumettre⁵. Cette division naturelle, attribuée aux qualités, aux forces et aux talents distinctifs de chacun, n'empêchait pas l'apprentissage sans éliminer pour autant ce déterminisme. Le besoin d'une division des occupations devait cependant suivre une morale, une politique, afin d'entretenir l'économie, c'est-à-dire la subsistance en évitant une valorisation des richesses.

Cette morale fut bouleversée à l'époque romaine, dans la mesure où un impérialisme s'imposa en Méditerranée, dans un rapport de domination métropole-colonies. Voilà les signes d'une division internationale du travail, accentuée par des échanges

2 André Gorz, « Limites de la rationalité économique », dans *Métamorphoses du travail*, Paris, Galilée, 1988.

3 Michel Lalonde, « Le travail », dans M. Lalonde, *Comprendre la société. Une introduction aux sciences sociales*, Sainte-Foy et Rennes, Télé-Université-Université du Québec/Presses Universitaires de Rennes, 1997.

4 Platon, *La République. Du régime politique*, Paris, Gallimard, 1993.

5 Aristote, *La Politique*, Paris, Garnier Frères, 1881.

marchands entre les différentes régions de l'Empire⁶. Les peuples conquis se soumettaient à Rome et œuvraient dans leurs spécialités pour élever sa grandeur. S'il y avait affranchissement, l'esclave devenu libre devait continuer son labeur⁷, sans être retenu par un maître⁸. Le travail désignait donc à la fois une soumission à un supérieur qui accordait un droit de vie en échange de l'exploitation de la force humaine, une forme d'activité pour la subsistance et un devoir qui obligeait à verser un impôt pour obtenir protection et droit de circuler.

Le christianisme a aussi agi sur la représentation du travail, voire du labeur, et faisait de lui un instrument de servage. Le labeur prit une signification particulière à la suite des efforts de saint Paul pour institutionnaliser la secte de Jésus⁹. Citoyen romain, il pratiquait aussi la tradition juive dérivée du mosaïsme. Moïse, selon Spinoza, avait su rallier le peuple hébreu en créant une théocratie¹⁰. Ainsi, dans le christianisme, les occupations destinées autant à la subsistance qu'aux rituels pour rendre grâce à Dieu suivaient les lois ancestrales : le travail consistait à obéir au Tout-Puissant.

Par un saut qualitatif, nous arrivons au Moyen Âge, époque qui offre en 1080 une première véritable désignation du travail. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (Robert), « travailler [...] est issu d'un latin populaire *tripaliare*, littéralement tourmenter, torturer avec le [...] *trepalium* [...] nom d'un instrument de torture. [...] En ancien français, et toujours dans l'usage classique, travailler signifie « faire souffrir » physiquement ou moralement [...]. Il s'est appliqué spécialement à un condamné que l'on torture (v. 1155), à une femme dans les douleurs de l'enfantement (v. 1175), [...] à une personne à l'agonie (v. 1190) ».

Après l'effondrement de l'Empire romain d'Occident, l'Église chrétienne constitua la nouvelle centralité pour les territoires libérés, mais restés unis dans leur allégeance à Dieu¹¹. Or, sur terre, des royaumes indépendants s'organisaient en cités-États. Une tergiversation entre le désir de poursuivre librement des activités marchandes et l'ambition de reconstituer un empire occasionna de nouveaux rapports de force entre la féodalité (comme régime du travail servile, surtout associé à l'agriculture et aux possessions terriennes) et l'échange marchand (comme régime du travail libéral associé au numéraire)¹².

6 Charles-Louis de Secondat Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Amsterdam, Jacques Desbordes, 1734.

7 Par labeur, nous voulons désigner une activité souvent physique associée à des tâches pénibles et prolongées, en accord avec le sens commun.

8 Max Weber, « Les causes sociales du déclin de la civilisation antique », dans M. Weber, *Économie et société dans l'Antiquité [1896]*, Paris, La Découverte, 2001.

9 Ernest Renan, *Saint Paul*, Livre III qui couvre le départ de saint Paul pour sa première mission jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome (45-61), Paris, Michel Lévy Frères, 1869.

10 Baruch Spinoza, *Traité théologico-politique [1670]*, Paris, GF Flammarion, 1965.

11 Marius Fontane, *Histoire universelle. Les Croisades (de 1096 à 1327 ap. J.-C.)*, Paris, Alphonse Lemerre, 1904.

12 Ernest Nys, *Recherches sur l'histoire de l'économie politique*, Paris, Albert Fontemoing, 1898.

La rupture de l'union entre le céleste et le terrestre, annonciatrice de conflits armés, créa une ambivalence, puisque le travail représentait à la fois une libération, un asservissement et un instrument de torture, selon les cas. C'est dans ce contexte que le travail s'est institutionnalisé, alors que des associations d'artisans et de divers métiers se sont constituées dans le but de protéger des connaissances et de les transmettre, tout en satisfaisant un besoin d'autodétermination individuelle¹³. À eux se joignaient les premiers bourgeois, très impliqués dans l'administration des cités-États et fondateurs de corporations. Le travail semblait être réhabilité dans son utilité terrestre à des fins d'émancipation, la satisfaction des besoins du corps réalisant un bonheur aussi important que celui de l'âme.

Ainsi le travail humain constitue une activité inhérente à la condition humaine. *Homo* n'est pas autosuffisant. Il dépend de ressources qui lui sont extérieures pour assurer sa vie et sa survie. *Homo* doit donc intervenir sur et dans son environnement pour produire et reproduire. Nous définissons donc de manière non limitative le travail comme étant *l'intervention de quelqu'un sur quelque chose, dans le cadre d'une activité rémunérée ou non*¹⁴.

2.2 La Renaissance ou la glorification du travail en devenir

À partir du début du XV^e siècle, le mot *travail* sera associé, dans la langue française, à une activité productive dans les domaines manuel et intellectuel¹⁵. Malgré les guerres, les disettes et les grandes épidémies des XIII^e et XIV^e siècles, la constitution des royaumes-États a permis de fixer des frontières et d'établir des trajectoires d'échange¹⁶. La Renaissance contribua à des développements culturels et techniques majeurs. Grâce à un retour aux sources antiques originelles, la redécouverte des anciens philosophes ainsi que des architectes et des premiers mathématiciens combla un désir de vie terrestre. À l'humanisme se joignit l'idéal bourgeois italien qui s'étendit partout en Europe. On s'aperçut des avantages de la monnaie comme moyen d'excellence dans la mesure, l'échange et la création de richesse¹⁷. Un préalable s'avérait toutefois nécessaire : savoir bien utiliser ou augmenter la capacité productive.

En se politisant, le travail s'associait à la production économique nationale, et ce, à l'aube de la modernité. Grâce aux innovations techniques, le développement des transporteurs maritimes a permis la découverte d'un Nouveau Monde¹⁸. Par ailleurs,

¹³ Fontane, *op. cit.*

¹⁴ À l'ère de la mécanisation et de la robotisation, le travail peut également se définir comme une intervention de quelqu'un ou de quelque chose sur quelqu'un ou sur quelque chose.

¹⁵ Henri Denis, *Histoire de la pensée économique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993 ; Lalonde, *op. cit.*

¹⁶ Jean Delumeau, *La civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984.

¹⁷ Delumeau, *op. cit.* ; Denis, *op. cit.*

¹⁸ Delumeau, *op. cit.*

l'industrie est apparue, symbole du règne de la production. Mais sous l'illusion d'un mercantilisme triomphant, les royaumes se lancèrent dans une quête d'accumulation de métaux précieux. Ce fut le retour des conquêtes, cette fois-ci de colonies¹⁹. Une nouvelle économie, basée presque exclusivement sur l'usage de la monnaie et sur sa fructification, présageait une transformation sociale majeure susceptible d'accélérer l'exode rural. Cette période associait travail et monnaie en vue d'une production de masse.

Qui dit organisation de l'industrie, dit rapport de pouvoir politique qui rappelle d'autres types de rapport, notamment l'esclavage et le servage²⁰. Les corporations bourgeoises se sont transformées en des compagnies de standardisation de la production et de création de profits, voire en de futures machines à travail créées par et pour l'industrie qui versait des rémunérations en argent. Un pas suffisait pour faire balancer le monde occidental vers un régime capitaliste, c'est-à-dire vers l'idéologie de l'accumulation rendue possible par le moyen du travail.

3. Vers la modernité : le travail sous régime capitaliste

Le travail suppose des régimes de propriété et des types de divisions²¹ sur les plans économique, technique, sexuel et culturel. Mais dans quel type de marché se déploie-t-il ? Un marché autarcique ou interdépendant ? Qu'en est-il de sa segmentation et de sa spécialisation professionnelle ? La stratification sociale qui en découle nous met en présence de quelle dynamique de la conflictualité²² sociale ? Chose certaine, le travail implique la présence de rapports sociaux, hiérarchiques ou non, et de différents types de relations sociales (fondées sur le sexe, le genre, l'âge et les différences associées aux populations, etc.) ou de relations entre les actrices et les acteurs sociaux (de coopération, de collaboration, de concurrence, de compétition, voire, selon les marxistes, de contradiction ou d'opposition irréconciliable).

Puisque la critique marxiste a été effleurée, faisons un autre bond qualitatif et rappelons que Marx et Engels, dans le *Manifeste du Parti communiste* ont écrit que « la bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment [...] les rapports de production²³ ». Qu'en est-il au juste ? Le capitalisme est loin d'être un mode de production statique. De la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui, nous pouvons synthétiser son évolution en trois temps.

19 *Ibid.*

20 Karl Marx, *Le Capital* [1867], Livre I, Paris, Gallimard, 1968.

21 Adam Smith, *La richesse des nations* [1776], Paris, Flammarion, 2009.

22 Nous définissons le conflit comme une situation relationnelle qui se structure autour d'un enjeu qui a pour effet de polariser la position des protagonistes.

23 Friedrich Engels et Karl Marx, *Manifeste du Parti communiste* [1848] et *préfaces du manifeste*, Paris, Éditions sociales, 1973.

3.1 La fabrique et la manufacture capitaliste et la négation du droit social : de la fin du XVIII^e jusqu'à la fin du XIX^e siècle

Au départ, nous assistons à la constitution d'un marché supposément autorégulé ; les entreprises productives naissantes étaient détenues par des entrepreneurs privés où l'on retrouvait des conditions de travail différentes, car les ouvriers dans les usines ou les vastes chantiers de construction recevaient une rémunération à la pièce ou au temps²⁴. Les relations de travail prenaient la forme d'un contrat individuel. L'État était alors présenté par certains auteurs libéraux comme non interventionniste en matière de droit du travail²⁵. Ce qui est faux : les gouvernements des pays engagés dans la première révolution industrielle allaient adopter des lois du travail qui interdisaient la liberté d'association syndicale, le droit de négociation et le droit de faire la grève.

Le travail s'est transcendé vers un devoir moral, c'est-à-dire un moyen singulier incomparable pour l'individu de prouver son utilité sociale et sa dignité personnelle. Cette conception s'inséra dans l'industrie qui incarnait le progrès et le moyen de faire sa place au sein de la société.

Ce régime industriel occasionna des effets délétères sur la santé physique et psychologique des ouvriers, bernés par tant d'avantages prétendus, tandis qu'ils s'appauvrirent. La valorisation du travail comme devoir moral, comme affranchissement de la misère, créa en plus une nouvelle contrainte, l'aliénation²⁶. De là apparurent des utopies socialistes qui prônaient un retour à la communauté et à un travail autonome dans lequel la machine se subordonne à l'être humain (notamment chez Engels et Marx, Saint-Simon, sans compter les Owen, les Fourier, etc.).

3.2 Taylorisme, fordisme et social-démocratie

Dans un deuxième temps se développait la grande entreprise monopolistique. Le taylorisme et le fordisme s'imposaient comme principes d'organisation du travail. « L'autorégulation » du marché a subi une certaine atténuation par la lente mise en place d'un système de relations de travail, qui légalisait d'abord la liberté d'association et le droit de grève (en 1872 au Canada) et, plus tard, le droit à la négociation collective (en 1944 au Canada et au Québec)²⁷. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale s'éten- daient la production et la consommation de masse. Le salariat s'imposait comme

24 Marx, *op. cit.*

25 Alain Supiot, *Critique du droit du travail*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

26 L'aliénation du et au travail se comprend tel « l'état d'une personne qui ne se reconnaît pas (ou plus) dans le produit de son activité, et dans les conditions de son accomplissement, ou qui se sent étrangère à elle-même et vis-à-vis des autres ». Manfred Bischoff et Yvan Perrier, *Plan de cours REI 11530-01 Sociologie du travail*, Département de relations industrielles, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 2010, p. 15.

27 Lalonde, *op. cit.*

le mode de rémunération dominant. Dans les entreprises, les rapports de travail restaient hiérarchisés et le salarié se comparait à un appendice de la machine. La division du travail entre la conception et l'exécution s'accroissait. Durant cette période, les salarié·es syndiqués et les organisations syndicales parvinrent finalement à faire prendre en charge par l'État ou les entreprises, selon les pays, le coût de certains risques associés à la vie (assurance-maladie, assurance-chômage, pension de vieillesse, allocation sociale).

Ces gains ont été obtenus après une crise majeure occasionnée par une surabondance de la production presque inépuisable. Une réforme du capitalisme devenait nécessaire. Au-delà du système, le travail en avait aussi besoin. John Maynard Keynes y contribua en revenant à la base : un individu ne travaille pas par pur plaisir, mais parce qu'il désire acquérir des biens grâce au salaire que lui procure son travail²⁸. Keynes considérait le travail comme une contrainte et encourageait des mesures correctives afin de favoriser son appréciation, de réduire l'aliénation et l'insatisfaction, et d'en arriver à un état d'esprit où se manifeste le désir de travailler davantage, de gagner un meilleur salaire et finalement de consommer. Cela se répercuterait ensuite sur l'ensemble de l'économie, créerait une réduction du chômage et augmenterait le nombre de salarié·es capables de consommer. Mais si les entreprises ne parviennent pas à assurer un bien-être financier et quelques avantages sociaux à leurs salarié·es, à cause d'une crise, l'État doit alors intervenir afin de rééquilibrer les trois grands marchés : le travail, le capital et les biens²⁹.

Malgré cela, l'économie souffrait encore d'instabilité, justement parce que les développements techniques, technologiques et les nouveautés continuelles de l'offre fragilisaient la permanence des entreprises et de certains secteurs d'activités. Joseph Schumpeter constata dans le régime capitaliste une récurrence de destructions créatrices, où la phase de destruction occasionnait de l'instabilité jusqu'au moment où la phase créatrice fournissait des innovations propices à une croissance³⁰. Mais le monde du travail en subissait les effets immédiats. Les chômeurs avaient besoin de formation, afin de faire face à ce qui les attendait. Ce processus cyclique persistant engendrait une précarisation.

28 Bernard Gazier, *John Maynard Keynes*, 2^e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2014.

29 *Ibid.*

30 Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie. La doctrine marxiste ; le capitalisme peut-il survivre ? Le socialisme peut-il fonctionner ? Socialisme et démocratie [1942]*, version numérique réalisée par Jean-Marie Tremblay, Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales, 2002.

3.3 Changements technologiques, économie du savoir et néolibéralisme : du milieu des années 1970 à aujourd'hui

Dans un troisième temps, la pensée néolibérale se fixa comme objectif de libérer le marché des contraintes réglementaires, de restructurer les lieux de travail pour les rendre plus flexibles et de ronger les conquêtes sociales de la période précédente. Les employeurs et les gouvernements valorisaient la précarisation du travail et la négociation contractuelle individuelle, c'est-à-dire un marché du travail qui rend chaque individu responsable de ses succès et échecs. Les droits syndicaux et les programmes sociaux étaient ainsi remis en question. À l'ère de la mondialisation et de l'économie du savoir s'installaient la déréglementation, la privatisation et la restructuration des services, les fusions d'entreprises, les délocalisations, la désindustrialisation, la négociation des concessions, la stagnation des salaires, etc.³¹

Le marché du travail issu de la flexibilité ne répondait déjà plus aux besoins de la société. Il se caractérisait par une insuffisance du nombre d'emplois et une piètre qualité de ceux créés³². Deux phénomènes particularisaient les emplois disponibles : une segmentation du marché porteur de discriminations systémiques à l'égard de certains groupes de salarié-e-s (comme les femmes, les jeunes, certains groupes ethniques...) et une segmentation au sein même des entreprises, qui a eu pour effet de fractionner les statuts d'emploi. Dans les firmes d'aujourd'hui, les salarié-e-s se retrouvent d'ailleurs soit dans une situation de surtravail (les *workaholics*), de travail normal ou de sous-travail (temps partiel).

Dans ce bouleversement d'après-réforme, le mercantilisme est réapparu sous les attributs d'un monétarisme thatchérien et reaganien, car il fallait renverser la tendance à l'endettement étatique. Convertir le monde au néolibéralisme servait la cause, en plus de la promotion d'une financiarisation de l'économie (développement d'un secteur tertiaire 2.0 en services financiers, grâce aux nouveaux moyens de communication capables d'accélérer le rythme de circulation de la monnaie, de multiplier les occasions d'échanger de l'argent contre de l'argent avec profit pour massifier le tout³³). *The sky is now the limit* ! Cette inclination au gain monétaire affichait et affiche toujours une excessivité inquiétante. Elle a transformé l'aliénation industrielle en une obsession de la croissance économique et de l'accumulation du capital, en plus d'une précarisation du travail à grande échelle³⁴.

31 Mona-Josée Gagnon, « Constitution et ébranlement de la société salariale », dans M.-J. Gagnon, *Le travail : une mutation en forme de paradoxes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture/ Les Presses de l'Université Laval, 1996 ; Serge Latouche, *L'occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, 2005.

32 Serge Paugam, *Le salarié de la précarité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

33 Jacques Généreux, *La dissociété. À la recherche du progrès humain*, t. 1, 3^e éd., Seuil, 2011.

34 Vincent De Gaulejac, *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris, Seuil, 2005 ; Gagnon, *op. cit.* ; Paugam, *op. cit.*

4. La crise sociosanitaire de 2020

Nous sommes présentement en crise sociosanitaire, ce qui a un impact majeur sur l'activité économique. Le taux de chômage au Québec est passé d'environ 5 à 17 % en moins de deux mois au printemps 2020³⁵. Il a baissé depuis, mais la situation économique demeure difficile, pour certains secteurs en particulier. Une question : quel avenir pour le travail salarié ?

Le jeu des prédictions

On peut prévoir, à court terme, un processus de « destruction créatrice » schumpetérienne. Certaines entreprises périront et d'autres, celles capables d'innover, tireront leur épingle du jeu et croîtront. Qu'en sera-t-il des rapports hiérarchiques au sein des entreprises de l'avenir ? Tant et aussi longtemps que leur propriété restera de type capitaliste, il faut s'attendre à des rapports hiérarchiques d'exploitation et de domination.

Le télétravail et la robotisation se propageront, et pour cause : nous sommes passés du travail caractérisé récemment par un secteur tertiaire à celui d'un secteur quaternaire dominé par des technologies, ce qui nous confronte à un monde virtuel encore à ses premiers jours. La bureaucratie deviendra une exocratie, justement en raison du télétravail qui permet des économies d'échelle, mais surtout un redéploiement des emplois contractuels, où une précarisation croissante créera un nombre élevé de pigistes. Ajoutons l'impact de l'intelligence artificielle susceptible d'intervenir partout. Mais si le travail a subi l'ère des machines, des chaînes de montage et une première phase de robotisation, pourquoi ne survivrait-il pas aussi à cela ?

Il y aura possiblement une commission d'enquête qui s'interrogera sur ce qui a mal ou bien fonctionné durant le « grand confinement ». Cette commission proposera diverses mesures, concernant l'hygiène au travail, les programmes de soutien du revenu des salarié-e-s et les programmes d'aide financière aux entreprises. Peu importe les conclusions, l'État a pris conscience des torts causés par son désengagement. Les services jugés non productifs pour l'appareil capitaliste, comme les soins et la santé, ont exposé à la face du monde leur rôle essentiel dans l'équilibre sociétal d'où découle la santé de l'économie et du monde du travail.

Il est donc souhaitable que la présente crise débouche sur une réforme du type Rapport Beveridge et *Welfarestate*. Bref, un programme de restructuration et de réorganisation aussi important que celui qui a été mis en place à la suite de la Grande Crise et de la Deuxième Guerre mondiale. Un programme de développement économique respectueux de l'environnement, accompagné de mesures du genre « flexsécurité danoise ».

35 Éric Desrosiers, « Le taux de chômage atteint 17 % au Québec », *Le Devoir*, 9 mai 2020.

Si les nombreuses crises qui ont marqué l'imaginaire au XX^e siècle ont engendré de grandes souffrances et aussi de grands moments d'enthousiasme collectif, permettant un retour à la normale et à l'« anormale » également, l'avenir sera nécessairement fait de rapports de force entre les grands acteurs sociaux : entre ceux qui créent la richesse et ceux qui voudront se l'accaparer. Il se peut même que surgissent des remises en question qui déboucheront sur l'adoption de contre-réformes. Néanmoins, la fin de la conflictualité sociale au sortir de la présente crise de la COVID-19 demeure impossible. Puisque la démarche des humains et de la société a nécessairement un caractère paradoxal, comme nous l'avons vu, il serait étonnant que le travail s'extirpe du paradoxe humain.

Nous nous en remettons donc davantage à Proust qui écrivait :

Mais nous nous représentons l'avenir comme un reflet du présent projeté dans un espace vide, tandis qu'il est le résultat souvent tout prochain de causes qui nous échappent pour la plupart ³⁶.

³⁶ Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, 1999, p. 1844.